

# Règlement du Concours DND 2010

Distech Grandes Surfaces - Les Négociales - Distripédie



**w w w . d i s t r i p e d i e . c o m**

## Article 1 : Organisateurs et objet du concours

L'association « Distech Grandes Surfaces - Licence Professionnelle », en partenariat avec « Les Négociales » et « Distripédie », organise un concours sur le thème de la distribution.

## Article 2 : Présentation du concours

Le concours se présente sous la forme de 10 questions publiées en ligne, à l'adresse suivante ou sur l'un des 2 sites suivants:

- <http://spreadsheets.google.com/viewform?formkey=dFAybG9xbFhoWHpINTEOU1ZsQ01CZ2c6MA>
- [www.distripedie.com](http://www.distripedie.com) (rubrique Concours DND 2010)
- [www.lesnegociales.com](http://www.lesnegociales.com) (rubrique Concours DND 2010)

## Article 3 : Participation au concours

Le concours est ouvert aux étudiants, à l'exception des étudiants participant à son organisation.

Chaque participant au concours ne pourra répondre qu'une seule fois aux questions.

Toutes tentatives de participation multiple ou informations personnelles fausses conduiront à l'élimination automatique du participant du concours.

Les gagnants devront envoyer par e-mail la preuve de leur qualité d'étudiants (image scannée ou photographiée lisible de leurs cartes d'étudiant) aux 2 adresses suivantes : [concours.dnd@hotmail.fr](mailto:concours.dnd@hotmail.fr) et [mail@lesnegociales.com](mailto:mail@lesnegociales.com).

## Article 4 : Date limite de participation

La date limite de participation au concours est fixée au lundi 15 mars 2010.

### **Article 5 : Jury**

Le jury sera composé de 5 membres représentant les associations Distech Grandes Surfaces, Les Négociales et Distripédie.

### **Article 6 : Critères d'attribution des prix**

Les prix seront attribués en fonction du nombre de bonnes réponses aux questions.

En cas de résultats ex-æquo, il sera effectué, lors de la finale nationale du concours Les Négociales, un tirage au sort entre les participants classés ex-æquo afin de déterminer les gagnants.

### **Article 7 : Prix**

Les résultats du concours seront communiqués et les prix décernés, lors de la finale nationale du concours Les Négociales, prévue le mercredi 24 mars 2010 au Palais des Congrès de Nancy.

Les résultats seront également communiqués par e-mail aux gagnants, et publiés sur le site [www.distripedie.com](http://www.distripedie.com). Les gagnants non présents à la finale des Négociales se verront adresser leur prix par envoi postal, après qu'ils aient apporté la preuve de leur qualité d'étudiant.

**L'association « Distech Grandes Surfaces - Licence Professionnelle », décernera 20 prix, d'une valeur totale de 1.500 euros, sous forme de chèques cadeaux valables dans plus de 100 enseignes:**

- **1<sup>er</sup> prix : d'une valeur de 300 €,**
- **2<sup>ème</sup> prix : d'une valeur de 200 €,**
- **3<sup>ème</sup> prix : d'une valeur de 150 €,**
- **4<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> prix : d'une valeur de 50 €.**

### **Article 8 : Données personnelles**

Chaque participant au concours qui fournit des informations personnelles consent à Distech Grandes Surfaces - Licence Professionnelle l'intégralité des droits transférables relatifs à cette information et autorise Distech Grandes Surfaces

- Licence Professionnelle à en faire l'usage. Les informations ainsi fournies par les participants sous leur responsabilité seront considérées comme non confidentielles, et devront être exactes, licites et ne pas nuire aux intérêts des tiers.

Les participants ont à tout moment la possibilité d'exercer leurs droits d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui les concernent (art. 34 de la loi " Informatique & Libertés " du 6 janvier 1978). Pour exercer ce droit, s'adresser par courrier à : Les Négociales - 20 rue de Fontenoy 54000 Nancy - France

L'exercice de ce droit avant la proclamation des résultats vaudra annulation de la participation au concours.